



Professionnel.le.s des secteurs social et médico-social
Le 8 mars, faisons entendre nos voix
pour gagner l'égalité et la reconnaissance de nos métiers !

Le 8 mars, lors de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nos organisations appellent l'ensemble des professionnel.le.s de notre secteur à rejoindre les mobilisations.

Avec 80 à 90% de femmes dans les différents métiers, les secteurs du social et du médico-social sont particulièrement concernés par la question de la reconnaissance des professions fortement féminisées. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des acteurs et actrices du social et médico-social à participer à l'ensemble des initiatives de lutte pour le droit des femmes.

- ➡ **POUR une reconnaissance des niveaux de qualification, de responsabilité et de rémunération** : nos métiers sont trop souvent envisagés comme des tâches relevant de la sphère privée non monnayables ou à des vocations liées à d'hypothétiques capacités féminines innées qui rendraient illégitimes toutes revendications de reconnaissance de qualifications, de niveau de compétences acquises, et donc de nos très légitimes demandes d'augmentations salariales.
- ➡ **POUR des fiches de postes correspondant aux missions** : nous effectuons très souvent plus de tâches que celles répertoriées et généralement faites de façon concomitantes. Cette charge de travail complémentaire n'est pas reconnue aux yeux des employeurs comme une capacité d'organisation à gratifier.
- ➡ **POUR la reconnaissance de la pénibilité spécifique de nos métiers et des contraintes liées à certains postes** : horaires décalés, travail les week-ends et jours fériés.
- ➡ **CONTRE les temps partiels subis, les embauches en CDD, la limitation, voire l'absence de déroulement de carrière** qui pénalisent les femmes tout au long de leur vie.

L'absence de prise en compte de ces situations implique des niveaux de rémunération tirés vers le bas.

Nos métiers sont QUALIFIÉS, TECHNIQUES, EXIGEANTS, EN TENSION, et nous demandent des COMPÉTENCES, DES SAVOIRS FAIRE, DE L'ENGAGEMENT.
Nous voulons être RECONNU.E.S et PAYÉ.E.S à la hauteur de nos responsabilités.

Pour nos organisations, dans les secteurs du social et du médico-social, les femmes ne doivent plus être les invisibles. Il est urgent que ces métiers à prédominance féminine soient reconnus et revalorisés.

C'est pourquoi nous appelons tou.te.s les professionnel.le.s du secteur à se mobiliser et à faire entendre leur voix le 8 mars 2022 partout sur le territoire.